

LE BAR FAIT DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un service de conseil aide les PME à diminuer leur consommation d'énergie.

LE BAR L'ABRICOT À BIENNE A REÇU LES CONSEILS PROFESSIONNELS DE PEIK, UN SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE DESTINÉ AUX PME. UNE ÉCONOMIE DE 15 % DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES EST ATTENDUE.

À l'emplacement où un casino attirait auparavant les joueurs, avec ses nombreuses machines à sous et sa roulette, un espace lounge plus spacieux avec bars, tables de billard, baby-foots et fléchettes accueille aujourd'hui les clients: L'Abricot Bar, situé à la rue Wyttenbach à Bienne est une adresse prisée des noctambules. L'entreprise biennoise Congrès, Tourisme et Sport SA (CTS) en est propriétaire. Le bailleur est le fabricant d'automates de jeu suisse Golden Games, tandis que les exploitants, Irene Ellenberger et son fils Daniel, s'occupent des clients depuis des années.

L'AVENIR DES INSTALLATIONS

« Comme la ventilation et les autres installations techniques sont obsolètes à L'Abricot Bar, nous devons faire quelque chose », explique Alexander Gertsch, responsable de la section Technique et infrastructure chez CTS. Lors de la visite du bar avec la photographe, Alexander Gertsch emploie alternativement le présent et le passé, car le mandat n'est pas terminé. Il n'a pas encore lu le rapport final du conseiller Peter Schnidrig, mais a déjà discuté des mesures possibles avec lui. « Nous savons qu'une intervention majeure est requise sur toute l'infrastructure technique, rapporte Alexander Gertsch ; nous pensons mettre progressivement en œuvre les mesures proposées car nous devons encore demander les budgets pour cela. » Les exploitants du local s'en réjouissent: « Il est surtout important pour nous que la ventilation et la pompe à chaleur fonctionnent à nouveau correctement, car nous avons déjà connu des pannes par le passé, explique Daniel Ellenberger, et nous nous réjouissons bien sûr de la nette réduction des coûts énergétiques. »



« L'Abricot Bar a un potentiel d'économie d'énergie important. Pour un résultat optimal, le système de climatisation sera remplacé et des lampes à économie d'énergie seront installées. » Peter Schnidrig, conseiller accrédité du PEIK

INVESTISSEMENTS FUTURS

Pour les PME, le service PEIK est un investissement sûr: avant de se lancer dans un programme de rénovation, elles reçoivent une offre adaptée à leur exploitation, prise en charge à 50 % par la Confédération, à hauteur de 1500 francs au maximum. Pour concrétiser les mesures proposées, les PME peuvent également être accompagnées gratuitement pendant une demi-journée par leur conseiller. Alexander Gertsch le dit: « L'efficacité énergétique est un sujet omniprésent, et je pourrais tout à fait imaginer avoir recours au service PEIK pour d'autres biens de CTS. » Il y aura

beaucoup de changements dans le bar: comme le local était à l'origine un casino, l'infrastructure a été conçue pour un plus grand nombre de clients, qui à l'époque pouvaient encore fumer. Il y a donc un important potentiel d'économie à réaliser avec le système de ventilation et de production de froid, ce d'autant plus que les appareils sont en service depuis près de vingt-cinq ans et arrivent donc en fin de vie. « Nous recommandons de remplacer la ventilation et de renouveler l'ensemble de l'infrastructure technique. Ainsi, 15 % des coûts énergétiques pourront être économisés » estime Peter Schnidrig.

PEIK soutient les PME pour les questions d'énergie. Les entreprises de tous les secteurs économiques peuvent recourir aux services PEIK à la condition de ne pas bénéficier de l'exemption de la taxe sur le CO2 ni du remboursement du supplément réseau. Vous avez une facture d'énergie comprise entre 20000 et 30000 francs par année ? Alors PEIK est le conseil en énergie idéal pour votre entreprise.

Economie :
3000 à
4000 francs

